

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du journal, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne.
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne.

Pour annonces à long terme, conditions spéciales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlois, Libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Barrageons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les Sœurs de la Charité expulsées des cimetières à Paris.—Son Eminence le Cardinal MacCabe et la persécution en Irlande.—Les orphelinats agricoles à Notre-Dame des Lacs, sous le patronage de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Noms des élèves du Collège de Ste-Anne, qui ont été les premiers dans le cours du mois de mai dernier.

Causerie Agricole : Soins donnés aux animaux au pâturage.

Sujets divers : Importance d'un frayage bien exécuté.—Bersage des prairies.—Les pâturages pour les cochons.—Améliorations sur une ferme.—L'eau blanche donnée aux chevaux et aux bêtes à cornes.

Choses et autres : Bouvrerie à l'Épiphanie.—Loubable entreprise : Campagne de colonisation des plaines de la Rivière-Ouelle.—Disette de pommes de terre aux États-Unis.—Ne pas remettre un lendemain ce qu'on peut faire le même jour.

Recettes : Procédé pour enlever l'odeur désagréable des appartements nouvellement peints.—Propriété de Pain.—Colle pour rejoindre la faïence.

À nos abonnés.—Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédiés des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés à avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

Les Sœurs expulsées des cimetières.—Après avoir expulsé les Sœurs des écoles, des hôpitaux, des hospices, il ne restait plus au conseil municipal de Paris qu'à expulser leurs pauvres cadavres du lieu où ils reposent du repos éternel. Après avoir persécuté ces saintes femmes dans la vie, il ne lui restait plus qu'à les persécuter dans la mort. C'est ce qu'il vient de faire en les privant des enclos qui leur étaient réservés dans les cimetières. Cet exploit manquait encore à sa gloire, elle est maintenant complète.

La pensée de ne pas séparer, même dans la mort, ces servantes des pauvres, ces pieuses créatures, qu'un même amour de Dieu et qu'une même charité pour toutes les misères humaines avaient réunies pendant leur existence terrestre, était une noble pensée, une pensée qui honorait ceux qui l'avaient eue et qui l'avaient mise à exécution. Mais ce sont là des pensées que ne connaît guère le conseil municipal de Paris ; ce sont là des sentiments qui lui sont absolument étrangers. Autant vaudrait parler des couleurs à un aveugle, d'un son à un sourd ! S'il s'agissait de créer une nécropole spéciale pour les francs maçons et pour les membres de l'association des enterrements civils, nos municipaux n'y regarderaient pas de si près, ils ne seraient pas si économes du terrain des cimetières. Mais pour les Sœurs de charité on ne saurait être trop sévère, trop parcimonieux, et aussi trop ingrat !

L'ingratitude, en effet, est ce qui caractérise tout particulièrement la nouvelle mesure prise contre les Sœurs par le conseil municipal. Cette concession d'un enclos spécial pour leurs dépouilles mortelles, c'était en effet, comme le paiement d'une dette de reconnaissance. À ces femmes qui avaient consacré leur vie entière à soigner gratuitement les malades et les infirmes, à secourir les malheureux, à élever les enfants du peuple, il semblait que le pays dût bien ces six pieds de terre ; il semblait surtout qu'il devait bien

ce témoignage de gratitude. Mais allez donc parler aux conseillers municipaux de Paris de gratitude envers les Sœurs ! C'est un mot qui n'existe pas à leur égard. Pour elles, on ne connaît, au pavillon de Fiore, que le mot de persécution : le mot et la chose, bien entendu ! — *Le Moniteur Universel* du 13 mai dernier.

— Le cardinal Mac-Cabe a reçu, vendredi, 26 mai, une députation qui lui a présenté, au nom de tous les catholiques du diocèse de Dublin, une adresse de félicitation pour son élévation au cardinalat. Son Eminence a répondu à cette adresse en ces termes :

« Dans le triste état actuel de nos affaires, nous n'avons que trop besoin de nous entraider les uns les autres. C'est un fait humiliant dans l'histoire de notre pays égaré que lorsqu'un homme ne veut pas abaisser son esprit et sa conscience devant l'idole politique du jour, on soit sûr de voir attribuer sa conduite aux motifs les plus indignes. Les prêtres et les évêques ne sont pas à l'abri de cette injuste et peu généreuse manière de juger, et quelquefois des hommes honnêtes et courageux qui ne tiennent pas à traverser l'épreuve de telles critiques, restent en paix, si leur conscience le leur permet, quand ils seraient trop heureux de soutenir de leurs conseils la cause de la vérité et de la justice. J'espère donc qu'on ne se méprendra pas sur mes paroles, quand je vous dis que je vous remercie sincèrement pour les sentiments exprimés dans votre adresse, dans laquelle vous me félicitez d'avoir élevé clairement et fortement la voix en faveur des justes et bienfaisantes mesures de législation pour notre peuple, sans cesser de soutenir les principes sacrés de la justice et de la moralité. Je crois que je puis dire, sans crainte d'être contredit, que personne n'a dénoncé avec plus de force que moi les cruelles injustices infligées par l'application de mauvaises lois dans beaucoup de parties de l'Irlande aux malheureux cultivateurs du sol ; mais tout en voulant aider et bénir la main qui travaillait pour la réforme de ces dures lois, je ne pouvais ni aider ni bénir les moyens trop souvent employés pour obtenir un but en soi bon et juste. Si le riche peut être un oppresseur, le pauvre peut être aussi injuste, et comme il n'y a de place dans le ciel ni pour l'un ni pour l'autre, le pasteur des âmes est tenu à le dire, s'il veut que sa conscience demeure libre et pure. J'ai obéi à ma conscience et j'ai subi des reproches ; mais le jugement de cette grande assemblée, qui représente tout ce qu'il y a de riche, d'intelligent et d'honnête à Dublin, est, après l'approbation de ma propre conscience, la plus grande récompense terrestre que je pouvais oser désirer.

« Laissez-moi ajouter que, tandis que nous ne devons pas nous permettre de faire intervenir le Souverain Pontife dans nos divisions locales, je puis me hasarder à espérer que les principes que je me suis tracés dans ces derniers temps pour la direction de ma conscience n'ont pas été condamnés par le Saint-Siège. Je n'ai qu'un mot à ajouter, et c'est un mot de cruelle tristesse : le pays que nous avons tous si tendrement aimé est coupable devant Dieu de crimes atroces contre son éternelle loi. Même dans les rues de notre ville vraiment religieuse la voix du sang humain, cruellement et injustement répandu, crie bien haut vengeance contre nous vers le trône de l'autour de la vie. Mais l'horrible boucherie à laquelle vous faites allusion et qui a, dans ces dernières semaines,

rempli d'horreur tous ceux qui n'ont pas perdu le sentiment de l'humanité, a jeté une ombre noire et profonde sur la pure renommée de l'Irlande, dans tout le monde civilisé. Je crois encore que ce crime sauvage a été machiné sur un rivage étranger et commis par des assassins venus du dehors ; mais nous n'en avons pas moins devant les yeux ce fait humiliant, que les auteurs de cet épouvantable meurtre sont encore en liberté, peut-être au milieu de nous. Il est à craindre que la main de la justice ne réussisse pas à les atteindre, et que dirons nous quand il sera prouvé que dans la catholique Dublin on leur a donné asile et protection ? »

Le cardinal Mac-Cabe ayant terminé la lecture de sa réponse formelle, a fait ensuite allusion aux bruits répandus partout qu'un crêpe avait été placé sur la porte de sa demeure et qu'il avait reçu une lettre contenant le dessin d'une bière. « Ce sont-là des bruits, a-t-il dit, qui n'ont absolument aucun fondement. » Il a aussi fait allusion au fait qu'après son retour de Rome il était accompagné de quatre détectives. Il a dit qu'il était très reconnaissant à la police de ses gracieuses attentions, mais qu'il en était aussi profondément humilié. Du reste, il y avait déjà quatre jours qu'il avait demandé à être dispensé de cette escorte. — *Journal de Rome.*

Les orphelinats agricoles.— Où vont tous les enfants qui sortent de nos orphelinats après avoir atteint l'âge de sept à dix ans ?

Dieu le sait, et la police aussi, trop souvent.

Pauvres petits êtres privés au début de la vie des caresses maternelles, venues très-souvent on ne sait d'où, s'en allant comme le hasard les mène jusqu'à un certain âge on ne sait où parce qu'ils n'ont encore trouvé personne pour leur indiquer un but certain dans la vie matérielle ; ils ont été jusqu'à ce jour l'objet de la pitié des âmes charitables et des institutions de charité qui les ont gardés pendant quelques années, puis les ont laissés s'en aller à la bonne aventure, parce qu'il était à peu près impossible de faire autrement.

Le placement convenable des orphelins à leur sortie des orphelinats était un problème social assez important à résoudre. Il lui fallait pourtant une solution pratique.

C'est encore la charité chrétienne qui a fourni cette solution en inspirant la fondation des orphelinats agricoles.

Ces institutions nées du patriotisme et de la charité sont appelées à rendre de grands services à notre pays. Nous nous abstenons d'en dire plus long sur ce sujet. Écoutez plutôt ce que disent les promoteurs de la colonie de Notre-Dame des Lacs dans leur circulaire au public :

« 1. Former sous le nom de Notre-Dame des Lacs, une paroisse modèle prouvant qu'avec un peu de patriotisme, d'énergie et de travail il est possible de faire de belles et riches paroisses dans nos régions montagneuses du Nord.

« 2. Eriger dans cette paroisse, à l'aide de souscriptions volontaires et avec l'autorisation du Comité général de Colonisation, des Orphelinats Agricoles qui seraient comme des pépinières de colons et où seraient envoyés :

" 1. Nos orphelins de deux sexes qui là seraient élevés et initiés dès leur bas âge aux travaux et habitudes de la campagne, y deviendraient forts et vigoureux, recevraient toute l'éducation nécessaire pour devenir soit des agriculteurs habiles et intelligents, de vraiment bons colons dont le pays a tant besoin, soit de bonnes femmes du cultivateur, suffisamment instruites pour leur état, ou, à leur gré d'honnêtes servantes pour nos familles.

" 2. De pauvres enfants délaissés ou qui, par l'exemple de parents vicieux et souvent criminels, sont (l'expérience de tous les jours le prouve) presque infailliblement destinés à devenir de mauvais sujets faisant la honte et le malheur de la société, et dont sont remplies nos prisons et maisons de réforme.

" Les résultats qu'obtiendraient ces Orphelinats seraient donc de fournir à la colonisation l'élément premier — le colon — et de plus, de détourner du chemin du vice et du crime, chaque année, un nombre considérable d'enfants encore purs, mais condamnés au mal s'ils ne sont soustraits, soit aux dangers qui les attendent lorsqu'ils sortent de nos asiles de charité, soit du milieu qui les entoure dans des familles vicieuses. C'est-à-dire qu'on préviendrait le mal, au lieu d'avoir à le guérir... ce qui est bien plus difficile.

" L'expérience journalière est là pour prouver que, de tous les enfants engagés dans le vice dès leur bas âge, bien peu se corrigent et font de bons citoyens. Leur sort n'est il pas assez triste pour qu'on prenne quelques moyens de les détourner de cette voie ?

" Les organisateurs, désireux de faire un établissement durable, en pourvoyant à la dotation future de ces Orphelinats et en subvenant en partie à leur entretien, ont acquis pour eux plus de 2000 arpents de terre, et de plus ont commencé, avec leurs avances, l'érection de scieries pour le bois, le bardeau, seront la propriété des Orphelinats, — les organisateurs s'étant obligés par acte authentique à leur en faire la cession aussitôt que ces Orphelinats seront incorporés.

" Voilà les deux Œuvres présentées aujourd'hui avec confiance à nos compatriotes. Seront-elles jugées assez patriotiques et assez dignes de leur encouragement pour que l'exécution en soit assurée ?.....

" Nous en avons l'espoir, d'après les sympathies qu'elles ont déjà rencontrées, et surtout la haute approbation qui leur est venue du Comité général de Colonisation du diocèse de Montréal, et de tout un nombre de nos citoyens les plus influents et les respectables.

" Du reste nous soumettons cette question, bien humblement, mais avec confiance, à la sérieuse considération des véritables amis de notre pays." — *Courrier du Canada.*

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours du mois de mai 1883.

COURS CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE. — Toutes les matières réunies : Alphonse Pouliot (3 fois).

BELLES-LETTRES. — Version grecque : Charles Vézina ; — Thème latin : Charles Vézina ; — Toutes les matières réunies : Narcisse Desgagnés (3 fois), Silvio Pellotier (2 fois).

VERSIFICATION. — Version grecque : Arsène Hudon ; — Composition française : Arsène Hudon ; — Histoire du moyen-âge : Téléphore Roy ; — Toutes les matières réunies : Edouard Bernier (2 fois), Téléphore Roy (2 fois).

MÉTHODE. — Version latine : Victor Vézina ; — Version grecque : Victor Vézina ; — Histoire romaine : George Lamontagne ; — Toutes les matières réunies : Ludger Dumais (5 fois).

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME CLASSE. — En français : Georges Lavoie (4 fois), Philippe Roy ; — En anglais : George Lavoie (2 fois), Philippe Roy.

TROISIÈME CLASSE. — En français : Herménégilde Faucher (3 fois) ; — Récitation : Arthur Dionne ; — En anglais : Herménégilde Faucher (2 fois), Arthur Dessaint ; — Arithmétique : George Desjardins (2 fois), Arthur Dessaint, Herménégilde Faucher, Nazaire Ouellet, Nazaire Hamel.

DEUXIÈME CLASSE. — En français : Robert Sasseville, Horace Dumais, Armand Proulx ; — En anglais : Arnaud Proulx ; — Arithmétique : Napoléon Létourneau.

PREMIÈRE CLASSE. — En français : Magloire Lèvesque (2 fois), Joseph Couillard (2 fois) ; — Arithmétique : Magloire Lèvesque.

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS DONNÉS AUX ANIMAUX AU PATURAGE.

A la demande d'un de nos abonnés, nous publions l'article suivant que nous empruntons au *Journal d'agriculture de St-Hyacinthe*, en date du 1er juin 1870, sous la signature " Un ami du progrès : "

Nombre de cultivateurs, (je suis heureux de le dire) donnent tous les soins convenables au traitement du bétail. Ces cultivateurs ne négligent point surtout leurs vaches laitières, car ces hommes intelligents qui font honneur à la société Canadienne-Française, ont compris, depuis longtemps, toute l'importance qu'il y avait de bien traiter ces dernières, et ils ont eu raison.

En effet, quoi de plus avantageux pour le cultivateur que des vaches qui lui donnent beaucoup de lait, et qu'un troupeau de bétail gras et bien choisi !

Avec son lait, il sera certain de faire beaucoup de beurre, d'engraisser bon nombre de porcs, et d'y faire même du fromage. De plus, il a aussi la jouissance de confectionner avec ce lait quelques mets délicats qui serviront, de temps à autre, à le régaler.

Je dis que ces mets serviront, de temps à autre, à le régaler, parce qu'effectivement, ce n'est pas chez notre brave et vaillant cultivateur que l'on trouvera des *Etres* qui font de leur ventre un dieu. Non, ce n'est pas chez lui. Il préfère avant tout une nourriture saine et profitable, la seule capable de donner à son corps, les forces nécessaires pour supporter les labeurs du jour. Il comprend, voyez vous, sa position dans le monde. Il sait que Dieu ne l'a point placé ici-bas pour toujours. Il sait qu'il a une place à gagner au Ciel, et, en conséquence, il ne passe pas son temps qu'à satisfaire ses goûts. Il n'importe point ce vilain gourmand qui se croit fait que pour faire bonne chair, et qui se plaît à mépriser nos braves cultivateurs de ce qu'ils ne mangent pas toutes sortes de bonbons et de friandises comme lui. Oh ! l'insensé ! Quo pense-t-il alors ?

Cependant, cher lecteur, laissons-le extravaguer, et nous, revenons à notre sujet.

Je vous ai dit que bon nombre de cultivateurs donnent tous les soins convenables à leurs animaux, une

fois qu'ils sont au champ; mais aussi, je dois également vous dire qu'il y en a d'autres qui ne s'en occupent guère. C'est à ces derniers surtout auxquels je me propose de donner quelques conseils. Et nul doute, qu'ils les recevront volontiers, vu que tout ce que je fais est dans l'intérêt, et pour l'intérêt seul du brave cultivateur Canadien-Français.

Tout d'abord, cher lecteur, la première chose que nous devrions prévoir et faire, est de désigner une année d'avance, les pièces de terre que nous voulons pacager. Ainsi, ce sera agir en homme sensé, en homme qui veut faire fructifier ce que lui a donné la divine Providence. On commencera par y semer de la graine de mil, et de trèfle mêlés ensemble ou tout simplement l'une et l'autre séparées, selon qu'on le jugera à propos; et, si l'année n'est point sèche, on sera sûr à l'automne d'avoir déjà sur ces pièces de terre, une herbe abondante et nutritive.

Moi même, j'ai connu des hommes assez intelligents d'ailleurs, *détester* le procédé que je vous suggère, de semer de la graine dont le but principal est de former de bons pacages, de gras pâturages. Voici quel était leur prétendu raisonnement :

On a beau dire, disait on, que semer de la graine, se donner beaucoup de peine, travailler beaucoup, enrichit un homme; nous, nous disons que non. Qu'on sème de la graine ou qu'on n'en sème pas, ajoutaient-ils, c'est bien toujours la même chose; quand ça doit pousser, ça pousse bien sans qu'on s'en donne la peine; quand il est dit qu'un homme doit avoir de la chance, il en a; quand il est dit qu'il n'en doit point avoir, il n'en a point; et, si nos terres ne poussent pas, c'est que ça doit être comme ça.

N'est ce pas, lecteur, que voilà un beau raisonnement ?

On pourrait nous aussi, répliquer à ces sortes de gens, et leur dire: Que vous colportiez les fausses nouvelles ou que vous ne les colportiez pas, c'est la même chose; que vous dépensiez votre argent en folie dépeusé ou que vous l'employiez à améliorer votre terre; que vous ayiez chez vous de quoi manger ou que vous n'en ayiez pas, vous mangerez toujours; que vous ayiez une langue, j'allais dire *une bonne ou mauvaise langue*, ou que vous n'en ayiez pas, votre malheureux potit *meulin à palette* marchera toujours.....

Hol hol me orïent on. Arrêtez là. Nous avouons tout maintenant. Il est bien vrai que si nous n'avions point de langue *longue* qu'il y aurait beaucoup moins de maux dans la société; si nous ne dépensions pas inutilement notre argent, nous n'aurions pas de dettes, etc., etc.

Eh bien! cher lecteur, les voilà avec nous ces Messieurs, et ils sont pour nous.

Oui, diront ils désormais: *Il faut semer de la graine pour faire de bons pacages, si toutefois nous voulons recueillir, avec nos animaux, de beaux produits*, et cette fois, ils parleront sensément.

Jusqu'à ce jour, les prés de ces cultivateurs n'ont eu qu'à offrir au bétail que d'épouvantables chardons, que de nombreux cotonniers, que de la moutarde, que de la chicorée, que de ces herbes, connues dans nos régions sous le nom repoussant d'*herbes maudites*, etc; ou bien encore, ces prés n'offraient qu'une terre sèche où les animaux se voyaient réduits à lécher un sol tout nu et tout dépouillé.

Aussi, que de beaux animaux vous voyez dans ces sortes de prés! Des vaches qui n'ont plus de pis et qui ne donnent que quelques cuillerées de lait bleu: *Heureux encore si le propriétaire n'est point dans la triste obligation de saisir le manche, souvent bien mal équipé, et de les lever tour à tour!* Des moutons qui n'ont plus la force de ruminer; des chevaux dont les côtés pourraient servir à faire de bonnes lavesses; des porcs à *grands pois*, n'ayant que les os et la peau, encore, cette dernière est elle souvent trouée, etc., etc.

Voilà, cher lecteur, les tristes effets qui se produisent dans un troupeau, lorsque l'aveuglement de certains hommes, est poussé trop loin.

Ainsi désormais, qu'il soit bien entendu, que pour retirer du profit du bétail, il faut commencer par lui donner à manger, il faut semer de la graine.

Une chose qui serait fort avantageuse pour le cultivateur, et que conséquemment il devrait faire, serait de diviser son parc en deux champs. Quand un de ces champs serait rasé, on ferait passer les animaux dans l'autre, et ainsi de suite. Par ce moyen on aurait presque toujours de la bonne herbe à fournir aux animaux.

Cependant, il arrive quelquefois, qu'au milieu de l'été, l'herbe est dure et rare et que les vaches diminuent à donner du lait; pour remédier à cet inconvénient, il serait bon de semer au printemps, à la volée, non loin du parc, un mélange de grands pois, d'avoine et de blé d'inde. Ainsi, on pourrait donner, soir et matin, une bonne ration de verdure qu'on ne doit point manquer de saupoudrer au préalable d'un peu de sel, à chacune des vaches laitières. Ce soin serait amplement récompensé par les immenses bénéfices que vous en retireriez.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faille bien clooturer, à l'automne, le parc destiné à vos animaux, afin que, lorsque vous serez obligé de les y renfermer, ils ne soient pas d'avance emallicés.

Ordinairement, cher lecteur, c'est nous qui gâtions nos animaux. Ensuite c'est un trouble à n'en plus finir. Tous les jours il se fait des sorites dans le grain, et les dommages sont parfois considérables. Alors, il faut passer une bonne partie de son temps à encarcener les coupables. Et puis, si c'était tout! Mais, non; les sacros, les maudissements et les blasphèmes les plus affreux tombent par torrents de la bouche infernale du malheureux encarceneur.

Une autre chose, lecteur, non moins importante que la précédente, est une eau claire, fraîche et toujours limpide. On pourrait même dire que les animaux souffrent plus du boire que du manger. Quand une fois ils manquent d'eau, on les voit alors dépérir à vue d'œil. De là, l'absolue nécessité d'avoir dans son parc, de bons puits ou de bonnes sources qui soient même intarissables dans les plus grandes sécheresses de l'été.

Après de ces puits ou de ces sources, on ne doit point manquer non plus d'y placer plusieurs auges ou des demi-tonnes qu'on emplir de balle et bonne eau claire.

Si les cochons sont avec les animaux il faut tenir les auges un peu élevées, afin qu'ils n'aillent point se vautrer pendant les chaleurs du jour, dans cette eau qui deviendrait imbuvable.

Pour éviter bien des misères et bien des fatigues, tout cultivateur un peu à son aise, devrait faire l'acquisition d'une bonne pompe, et la placer dans le puits ou la source de son parc, afin de fournir à ses enfants, si toutefois il en a, l'occasion d'aller eux-mêmes puiser de l'eau pour les animaux, ce qui éviterait au père cette peine.

Cependant, n'oubliez pas qu'il ne faut pas toujours se fier aux rapports des enfants. Ils peuvent quelquefois vous tromper. Le mieux est d'aller vous-même, vous assurer, de temps à autre, s'ils ont bien fait les choses que vous leur aviez commandées. Et, s'il arrivait qu'ils ne l'eussent point fait, alors, il faudrait, vous, en bon père, les reprimer tout aussitôt d'une manière tout-à-fait humaine et digne d'un chrétien. C'est ainsi qu'on dresse les enfants au travail et qu'on leur apprend la soumission aux parents.

S'il arrive que vous ayez des petites patates que vous ne pouvez pas vendre employez les à portionner vos vaches. On les coupe en petits morceaux, et on les sale un peu. Faites de même avec vos carottes et vos betteraves.

Rappelez vous aussi, cher lecteur, que vous ne devez pas manquer de procurer de l'ombre à vos animaux. Pour cela plantez toutes sortes de beaux jeunes arbres sur votre terre, notamment autour de vos puits. Ne manquez pas non plus de les entourer d'une bonne clôture: du moins pour quelques années, afin qu'ils ne soient pas détruits par les animaux qui sont avides de manger les feuilles, et qui aiment également à se frotter contre eux. Toutes choses tendant à les détruire complètement.

En suivant judicieusement les quelques conseils que je viens de vous donner, je suis convaincu que vous retirerez un immense profit de votre bétail. Vos vaches, par exemple, vous donneront beaucoup de lait, et vous ferez, en conséquence, beaucoup de beurre. Vous ne serez pas inquiet de trouver un acheteur, lorsqu'on saura que vous avez un beau jeune bœuf gras à vendre ou une belle taure, ou un bel agneau, ou un beau porc, etc., etc. Alors, vous vous direz: "Mes peines, mon trouble, mes labeurs et mes soins sont bien payés, parce qu'aujourd'hui j'amasse de l'argent."

Puisse-je, en terminant ce petit entretien, être compris de mes bienveillants lecteurs, et même de toute la population Canadienne-Française de notre beau et aimable pays: le Canada! Du moins, ce sont là mes vœux.

Importance d'un trayage bien exécuté.

On ne prête généralement pas assez d'attention quant à la manière de traire les vaches, qui est une des opérations qui nécessite le plus de soins dans une ferme. Beaucoup de vaches perdent leur qualité de bonnes laitières, par la négligence ou la brutalité des personnes chargées de les traire. La manière de traire les vaches et les résultats qui en découlent ne sont pas suffisamment connus, ou l'on n'y attache pas assez d'importance.

Tout dernièrement deux cultivateurs se rencontrèrent, et ils abordèrent la question de savoir lequel des deux avait obtenu le plus de lait. L'un d'eux, d'après ses calculs, avec le même nombre de vaches que l'autre avait un tiers de plus en lait. Ce dernier lui

dit: Je ne puis pas m'en expliquer la cause, car la nourriture que je donne à mes vaches est la même que pour les bonnes; elles ont de l'eau avec autant d'abondance que les tiennes et elles sont de même race. Voici la réponse que lui fit celui qui avait obtenu plus de lait: "Quand les personnes que j'emploie à traire mes vaches sont à la basse cour, elles sont tout entières à leur occupation. Je les avertis d'avance qu'elles doivent être attentives à bien traire les vaches. Je ne garde pas à mon service celles qui ne font aucun cas de mes recommandations ou qui maltraitent les animaux. Je ne les avertis qu'une fois; et si elles ne mettent en pratique mes recommandations, je les congédie immédiatement."

D'abord les vaches doivent connaître et aimer celui qui les soigne, pour cela il ne faut pas leur parler rudement ou les maltraiter. Les vaches qui sont soumises à de mauvais traitements deviennent farouches; de plus, elles diminuent considérablement en lait, et ce lait le plus souvent devient malsain et est la cause de nombreuses maladies.

La quantité de lait donnée par une vache dépend beaucoup du mode et de la régularité du trayage.

La propreté est de nécessité absolue. Les seaux à traire ne doivent pas servir à un autre usage et doivent être chaque jour lavés soigneusement. Les seaux en fer-blanc sont beaucoup plus faciles à tenir propres que ceux en bois. Si une vache a le pis sali de fumier, il doit être lavé avant de traire; il en est de même pour les vaches salies par la vase, car pour peu qu'il en tombe dans le lait, ces saletés communiquent au lait leur teinte. L'habitude de se mouiller les mains et de mouiller le pis avec le lait avant le trayage est une pratique très-vicieuse.

Cette manière d'agir est préjudiciable au confort de l'animal et à la qualité du lait. Les personnes qui traient les vaches doivent avoir les ongles des doigts coupés courts, car autrement on courrait le risque de causer une irritation au pis de la vache,

Pour qu'une vache soit bien traitée, il faut faire en sorte que cette opération lui soit agréable. Celle qui traie la vache est assise sur un petit banc, et se place au côté droit de la vache; elle maintient entre ses jambes le seau posé à terre, de manière que ses mains soient libres. Ordinairement elle appuie le front sur le flanc de la vache. Elle prend un trayon dans chaque main, et en diagonale, c'est-à-dire elle saisit d'une main un trayon du côté droit, et de l'autre main un trayon du côté gauche, les saisissant assez haut pour comprimer une portion de la glande du pis, et il emploie une force de pression et de traction suffisante pour faire couler le lait. Si le trayeur élève et abaisse chaque main régulièrement et alternativement, le lait coule sans interruption. Il faut continuer jusqu'à ce que le pis soit complètement vide.

Lorsque la vache a donné tout son lait, le pis est petit. S'il reste gros, lors même qu'il est vide, c'est que la vache n'est pas bonne laitière.

Hersage des prairies.

Cette opération si profitable aux prairies en général, et aux prairies artificielles en particulier, est encore inconnue de la plupart de nos cultivateurs. Pourtant la proportion dans laquelle elle augmente

le produit dans certains cas est à peine croyable. Elle a pour but, dans les prés naturels, de rechauffer le gazon, de l'ouvrir aux influences de l'air, et par conséquent de le renouveler. Le hersage est utile surtout pour enlever la mousse et donner passage aux engrais qui pénètrent alors plus facilement dans la terre, et ne courent point le risque d'être entraînés par les eaux pluviales loin des lieux qu'ils devaient féconder. Le hersage produit sur les prairies artificielles un résultat absolument semblable, mais plus énergique; de plus il détache du sol les pierres qui s'y trouvaient enclâssées, et qui se fussent opposées à l'action de la faux. On les amasse ainsi avec la plus grande facilité. On pourrait croire que le déchirement des pieds de plantes amènera leur mort; il n'en est rien, la nature cherche constamment à réparer ses pertes, la sève afflue avec abondance vers la partie offensée et la végétation se ranime.—*Le Canadien.*

Les pâturages pour les cochons.

Le cultivateur qui s'adonne à l'élevage des cochons doit avoir des pâturages à leur donner durant l'été. Sans cela, il court bien des chances de ne pas avoir un surplus de recettes sur les dépenses.

Le trèfle est ce qui est jugé la meilleure chose pour les cochons, mais, même, il est préférable de les mettre dans les mauvaises herbes, plutôt que de ne pas leur donner de pâturages du tout. Quand on se trouve dans cette dernière position, il est très-avantageux de faucher de l'herbe et de la leur donner; du trèfle fauché et servi vert est ce qu'il y a de mieux.

Aussitôt que les pâturages peuvent être utilisés au printemps, il faut y envoyer les cochons, car c'est alors qu'il préfère l'herbe, vu qu'elle est plus courte et plus tendre qu'en aucun autre temps. On peut leur donner en outre un peu de sel, et cela suffira pour leur permettre de subsister comme il faut, et de profiter. Quelques personnes aiment à leur donner aussi un peu de blé d'inde tous les jours: ainsi traités, ils seront plus avancés pour l'engrais à l'automne, mais quand ils seront véritablement à l'engrais, ils ne feront pas aussi bien que si on ne leur avait point donné ce blé d'inde. Un bon pâturage, de la bonne eau, de l'ombre, voilà ce qui suffit. Ils n'engraissent pas, mais ils seront bien préparés à engraisser.

Nourrir un cochon durant tout l'été au grain est un mauvais système, à moins qu'on ne veuille les engraisser durant l'été même. Il coûte autant qu'il rapporte d'argent. Et puis, il est plus sujet à toute espèce de maux qui lui nuisent excessivement quand il s'agit d'engraisser. Et c'est très important qu'un cochon ait une bonne santé, autrement on ne peut espérer l'engraisser autant que sa taille l'aurait permis. Le pâturage est le meilleur moyen d'avoir des cochons en bonne santé. Dans l'engrais des cochons, on vise au poids; la valeur vient de là. Le grand point est donc de le faire profiter autant que possible et de le mettre en état de bien engraisser. Or, il est bien certain que le blé d'inde n'est pas ce qui fait profiter un cochon. Et puis, si la santé de l'animal est bonne quand on le met à l'engrais, il pourra se conserver ainsi en bonne santé assez longtemps pour engraisser à son fin; mais si on a gâté déjà son estomac par les grains, on sera obligé de le tuer avant ce terme, car

il perdra l'appétit, par cause de maladie, et le surplus de la nourriture qu'on lui donnera alors, ne lui servira de rien.

Ainsi, si l'on veut avoir des cochons desquels on puisse tirer un véritable profit, qu'on les prépare à l'engrais en les mettant dans de bons pâturages.

Améliorations sur une ferme.

Un cultivateur entendu doit mettre chaque année de côté une somme proportionnée à ses moyens, destinée à faire quelque amélioration sur sa propriété; sans cette sage prévoyance sa terre se détériore; tandis qu'au contraire la somme employée à cet usage est de l'argent placé à gros intérêts pour l'avenir. Un cultivateur doit viser à amener sa terre à un état de production de plus en plus considérable afin d'en retirer le plus de revenus possibles. S'il a le malheur de penser autrement, il ne doit pas espérer arriver à l'aisance. Il y a une infinité d'améliorations à faire qui pourraient donner à une propriété une plus grande valeur.

Les plantations annuelles, si on sait les calculer avec intelligence, doivent passer en première ligne; l'assainissement d'une partie trop humide, par des fossés bien dirigés; le transport des terres d'un endroit sec et aride dans un bas-fond submergé; des rigoles faites avec intelligence, pour amener, dans un pré sec, l'eau d'une source ou même des orages, etc. Enfin quelque mince que soit l'amélioration, il faut au moins en faire une annuellement.

L'eau blanche donnée aux chevaux et aux bêtes à cornes.

Ceux qui ont le soin des animaux ont la mauvaise habitude de jeter le son dans l'eau et de l'agiter ensuite tant soit peu avec la main, ce qui ne la rend point du tout blanche et ne lui communique aucune propriété. Il faut prendre plein les deux mains de son, les tromper dans l'eau et presser fortement à plusieurs reprises, en reprendre encore, et continuer le même manège jusqu'à ce qu'on trouve l'eau suffisamment blanche. Les animaux alors boivent avidement cette eau, qui les désaltère et les rafraîchit; tandis que par la manière accoutumée, ils mangent le son qui surnage et laissent aigrir celui qui se précipite au fond.

Choses et autres.

— La beurrierie établie à l'Épiphanie par M. Alex. Préfontaine, est actuellement en opération et promet de devenir une excellente affaire pour le district où elle s'est établie. Pendant la semaine finissant le 11 juin il a été amoné 12,140 livres de lait ayant produit 566 livres de beurre. La crèmerie a reçu une demande de beurre au prix de 22 cts.

Une louable entreprise.—Une compagnie vient de s'organiser dans le but d'acheter la savane connue sous le nom de "grande plaine de la Rivière Onelle" pour la rendre propre à la culture en la drainant et l'asséchant, et aussi pour en extraire et manifacter la tourbe qui la recouvre.

Cette plaine contient 3,300 arpents en superficie et est située entre les deux paroisses de la Rivière-Onelle et St-Denis sur le fleuve St-Laurent, deux des paroisses les plus riches du comté de Kamouraska et celles de St-Pacôme et de St-Philippe de Néri dans les concessions au milieu d'une contrée agricole.

Un capital de \$30,000 divisé en trois cents (300) actions de cent dollars (\$100) courant, chacune, est considéré suffisant

pour les fins de la compagnie. Les actions étant payables en cinq ans, au taux de vingt pour cent, par an, le cinquième du capital versé annuellement est à peu près le montant qui peut être utilement dépensé dans la courte saison des sécheresses.

Cette vaste étendue de terre, la propriété de l'honorable Sénateur C. A. P. Pelletier, est cédée à la compagnie pour le prix de \$7,500 payable en parts acquittées.

Cette entreprise qui doit rendre un si grand service à la colonisation surtout dans le District de Kamouraska reçoit tout l'encouragement que ses promoteurs peuvent désirer.

Le conseil municipal de la Rivière-Ouelle, par réglemeut en date du 13 mars 1882, exempte la compagnie et ses terrains de toutes taxes et licences municipales pendant une période de 25 ans. Les Commissaires d'écoles en ont fait autant pour les taxes scolaires pendant dix ans, en considération de la somme nominale de vingt-cinq cents par année.

Voici quels sont les premiers directeurs de la compagnie :

L'honorable Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, C. M. G., sénateur, avocat de Québec; l'honorable Charles Eugène Panet, député-ministre de la milice et de la défense, de la cité d'Ottawa; George Washington Stephens, M. P. P., avocat, de Montréal; Charles Antoine Ernest Gagnon, M. P. P., notaire public de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska; Joseph Archer junior, marchand de bois, de la cité de Québec.

— Il y a disette de pommes de terre aux Etats-Unis. A Boston les roses de choix valent \$1.70 le minot, et par suite du petit stock en mains les détenteurs demandent \$2. A New-York les meilleures roses hâtives valent de \$5 à \$5.50 le baril et les pommes de terre européennes si dédaignées récemment, sont en demande à \$1 50 le minot. — *Le Moniteur du Commerce.*

Aujourd'hui. — Un proverbe dit qu'il ne faut pas remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. C'est principalement en agriculture qu'il faut suivre ce précepte, quand aujourd'hui est le temps opportun. Les gens qui ont la manie de remettre sans cesse, meurent sans avoir rien fait d'utile..... et c'est chez eux paresse bien plus que prudence.

RECETTES

Procédé pour enlever l'odeur désagréable des appartements nouvellement peints.

On place deux ou trois vases pleins d'eau dans l'appartement; on verse dans chaon de ces vases 1 once d'acide vitriolique; cette eau absorbe en trois jours les émanations de la peinture, si on a soin de la renouveler chaque jour.

Propriétés de l'alun.

L'alun calciné a une infinité de propriétés; il est très-utile d'en avoir toujours une once en cas de besoin.

C'est un des plus énergiques dessicatifs pour les petites plaies qui trahent en longueur; il cautérise et fait disparaître peu à peu et sans douleur les chairs fongueuses qui s'élevont autour des petites ulcères.

Pour corriger la crudité des oaux, il suffit de faire fondre dedans un peu d'alun pulvérisé; alors ces eaux peuvent dissoudre le savon et sont propres à cuire les légumes.

Colle pour rejoindre la faïence.

Prenez une poignée de farine de blé; pétrissez-la avec un peu d'eau, pour en former une pâte ferme et liée; faites-en une boule, que vous tenez dans les deux mains sous le robinet d'une fontaine qui coule en filet mince; pétrissez toujours à mesure que l'eau tombe jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gluten de la farine, partie insoluble dans l'eau, ce que vous reconnaîtrez lorsqu'elle sortira claire de vos mains. Étendez une couche de ce gluten extrêmement mince et comme une pellicule sur un des côtés du vase brisé, rajustez avec l'autre et laissez sécher. Vous pouvez vous servir ensuite de ces objets comme s'ils n'eussent pas été cassés. Cette colle ne se conserve pas, il faut l'employer de suite.



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Phare de la Rivière-du-Loup," seront reçues à Ottawa jusqu'à 20 Juillet prochain, pour la construction d'une petite tour en bois sur la jetée du Gouvernement, à la Rivière-du-Loup (en bas), dans le Comté de Témiscouata, P. Q.

Les plans et devis peuvent être vus le et après le 18 du courant, et on peut se procurer les blancs de soumission à ce Département, à Ottawa, ou à l'Agence de ce Département, à Québec, et au Bureau de Poste de la Rivière-du-Loup.

WM. SMITH,

Député ministre de la marine et des pêcheries.

Ministère de la marine et des pêcheries, }
Ottawa, 5 juin 1882.

22 juin 1882.



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formales imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.

1er juin 1882.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le vingt-septième jour de Juin prochain,

pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après **JEUDI huitième jour de juin prochain**; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 Mai 1882.
1er juin 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des milles de l'est et de l'ouest, mercredi le **cinquième jour de juillet prochain**, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Cluses Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes de différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le **vingtième jour de juin prochain**; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là; et quant à ceux de Buckhorn et on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit:—

Pour les travaux de Fenelon Falls.....	\$1,000
do Rapides Buckhorn.....	500
do Cluses Burleigh.....	1,500

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.
1er juin 1882.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Clerges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Pascal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
St. Pascal, P. Q.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.